

Rencontres semestrielles  
sur les liens entre la Ville et l'Université

# Les Entretiens de Sceaux

3<sup>e</sup> SESSION

**vendredi**  
**22.11.2019**

SALLE ERWIN GULDNER  
HÔTEL DE VILLE  
122 RUE HOUDAN SCEAUX  
DE 8H30 À 11H



**Villes et**  
**Universités :**  
*faire*  
*ensemble*



Les Entretiens de Sceaux, le rendez-vous  
de tous ceux qui concourent  
à la fabrication de la ville universitaire, pour  
activer une relation plus intense et  
plus féconde entre la Ville et l'Université.

**PROGRAMME ET**  
**INSCRIPTION**

[lesentretiensdesceaux.fr](http://lesentretiensdesceaux.fr)



## VILLES ET UNIVERSITÉS : FAIRE ENSEMBLE

La troisième édition des Entretiens de Sceaux, coorganisés par la Conférence des projets de la Vallée Scientifique de la Bièvre (VSB) et l'Association des Villes Universitaires de France (AVUF), était accueillie le 22 novembre à l'Hôtel de Ville de Sceaux. Elle portait sur le thème « Ville et Université : faire ensemble ». « En partant des sujets communs identifiés lors des deux premières sessions des Entretiens, comment mieux travailler ensemble, selon quelles modalités ? », introduit François Loscheider, secrétaire général de la Conférence des projets de la Vallée Scientifique de la Bièvre.

Au cours de cette conférence sont apparus l'intérêt et la possibilité d'intégrer, dans le travail collectif entre villes et universités, des dimensions sociales ou humanistes, à côté de celles, plus classiques, de l'aménagement et du développement économique, pour « fabriquer de l'urbanité ».

Comment approfondir les liens entre villes et universités ? En introduction de la conférence, **Alain Sarfati**, président de l'Université Paris-Sud, devenue Paris-Saclay le 1<sup>er</sup> janvier 2020, en a rappelé les missions. « La mission essentielle de l'université est de faire avancer la connaissance ». Pour ce faire, elle doit aussi « former les nouvelles générations qui seront en mesure de poursuivre cette œuvre de développement des savoirs ». Mais cela implique enfin de contribuer à « améliorer les conditions d'existence » de ces chercheurs, de ces étudiants et de la société, grâce aux innovations, au transfert de connaissances, à la création d'entreprises, la diffusion de la culture... De son côté « la ville est la maison d'une grande famille, d'un ensemble de citoyens, et sa mission est de faire que cette maison soit le plus agréable à vivre ». Elle s'appuie notamment sur l'aménagement, les services publics, les activités... Alain Sarfati souligne ainsi l'importance du « lien fort entre l'université et la ville » pour faire vivre un campus.

De son côté, au-delà de ses fonctions traditionnelles de recherche et d'enseignement, l'université peut apporter à la ville un esprit critique, « aider à comprendre les problématiques d'un monde complexe ». La ville peut s'appuyer sur l'université pour être renforcer son attractivité, en accueillant des étudiants et des chercheurs du monde entier, développer des offres urbaines nouvelles, des logements, de la restauration, des activités... qui ne s'adressent pas qu'aux étudiants. « La réputation mutuelle rejaillit de l'une sur l'autre. »

### LA NÉCESSITÉ SOCIALE S'AJOUTE À LA NÉCESSITÉ ÉCONOMIQUE ET À CELLE DE L'AMÉNAGEMENT

Comment les villes et les universités peuvent-elles mieux travailler ensemble ? « La nature des relations entre villes et universités évolue, les modes d'intervention doivent aussi évoluer », expose alors **Thierry Mandon**, directeur général de la Cité du design de Saint-Étienne, ancien Secrétaire d'État en charge de l'Enseignement supérieur et de la recherche. « Ces dernières années, villes et universités ont grandi ensemble, aujourd'hui leur relation doit devenir plus adulte [...]. A cette fin, il est temps de se poser, d'identifier les nouveaux défis, de trouver de nouvelles formes de coopération et de formaliser précisément ce qui doit réunir. »

Comme le rappelle Thierry Mandon, « une relation ville/université s'est développée après que l'État a renoncé à sa fonction stratégique et doté les acteurs territoriaux de pouvoirs nouveaux ». La priorité affichée sur le monde éducatif, s'est révélée avec la nécessité de développement économique des territoires et s'est traduite par un effort d'investissement, porté notamment par les Régions. L'investissement s'est concentré d'abord sur les fonctions économiques des pôles de recherche : des pépinières, des incubateurs, des fonds d'amorçage, une batterie d'outils économiques...

Le partenariat villes/universités a grandi selon deux modèles. Le modèle « push », où les collectivités territoriales ont accompagné la dynamique pré-existante des universités, à l'image d'Evry et de son Genopole ; et le modèle « pull », tiré par les territoires pour des raisons vitales, comme à Valenciennes. Un produit hybride, se détache : Paris Saclay.

« Aujourd'hui, nous avons de nouveaux terrains de rencontre », poursuit Thierry Mandon : pour l'université, la ville devient un laboratoire géant, avec l'intelligence artificielle et la récolte de données, qui sont une base de richesse nouvelle. Par ailleurs, les villes sont confrontées à d'importantes problématiques sociales. Elles se segmentent et présentent une « archipélisation intérieure, avec la spécialisation de sous-territoires urbains ». « Dans Genopole, seules 50 personnes sur 3 000 usagers viennent des quartiers voisins des Pyramides à Evry ou des Tarterêts à Corbeil », souligne Thierry Mandon. Par ailleurs, « la crise de sens de notre société crée de nouveaux terrains de rencontre potentiels sur le champ social », souligne Thierry Mandon. « La nécessité sociale s'ajoute à la nécessité économique et à celle de l'aménagement, avec un objectif d'élévation du niveau de connaissance pour tous, sans laisser personne en dehors ».

En conclusion, après ces 10 ou 15 années d'expérience d'autonomisation des universités, il faudrait, selon Thierry Mandon, « faire un diagnostic précis pour savoir où on en est vraiment et quels sont les enjeux pour les entreprises innovantes, les PME, les citoyens ? » et « se doter de quelques objectifs précis pour faire ensemble à nouveau », « définir les attentes réciproques et les formaliser », avec une démarche de convention ou de contrat.

Sachant l'importance de l'objectif sur le terrain social, il faut aussi « passer d'une époque où on fabriquait de l'urbain à une époque où on fabrique de l'urbanité », pour « empêcher que le monde ne se défasse ».

### VALORISER CE QUI EXISTE

**Hélène Dang-Vu**, maître de conférences à l'École d'Urbanisme de Paris et chercheuse, rappelle le contexte d'une « trajectoire de montée en puissance des compétences des acteurs territoriaux et des universités en tant qu'acteurs locaux, parallèlement à une transformation de l'action de l'État ». Celui-ci intervient moins dans la redistribution et la stratégie d'équilibre des territoires mais davantage dans une démarche de « sélection » qui « met en concurrence les territoires et les universités, comme par exemple avec le programme Investissements d'Avenir ; qui oblige les acteurs à se positionner ». Dans ce contexte, villes et universités ont des intérêts convergents et ont intérêt à « faire des choses ensemble », souligne-t-elle. Mais « à quel sujet ? Comment ? Où ? » Après avoir rappelé ce contexte, la chercheuse a souhaité donner des illustrations de trois typologies de coopérations existantes.

### 1. Les objets communs

« La coopération peut s'incarner dans des choses concrètes pour les citoyens et les usagers des territoires derrière des objets tels que les espaces hybrides, les équipements utiles pour les universités et les autres publics : fab-lab, "aula magna" comme celle de Louvain-la-Neuve, salles de conférence, salles de théâtre ou de congrès professionnels qui participent à une offre d'équipement pour la ville, « learning centers », bibliothèques universitaires, bâtiments modulables, à l'image de celui de l'école d'architecture de Nantes, destinés à des publics élargis.

### 2. L'articulation des politiques publiques sectorielles

Deuxième catégorie d'incarnation de cette coopération, des documents de planification coconstruits entre les universités et les acteurs locaux, à l'image du Schéma de Développement Universitaire du PRES de Lyon et du Grand Lyon — qui montre les logiques communes entre territoires et universités et l'intérêt à réfléchir ensemble à la planification —, des Plans de déplacements universitaires ou encore un Bureau des temps à Rennes — qui invite à la réflexion pour imaginer le temps de l'université par rapport à celui de la ville, afin de ne pas saturer les transports en commun.

### 3. Les partenariats opérationnels

Troisième type de coopération, « des actions concrètes, qui impliquent l'engagement des universités et des universitaires ». Hélène Dang-Vu se réfère à la thèse de Camille Vergnaud sur les missions universitaires « qui montre que les universités ont intérêt à penser le territoire comme ressource, un terrain de recherche et d'expérimentation, scientifique et pédagogique, mais aussi un territoire de connaissance, avec des acteurs experts qui ont beaucoup à apporter aux universitaires ». Inversement, les territoires doivent penser l'université comme lieu où on trouve des connaissances et des expertises, mais aussi comme lieu de formation tout au long de la vie. « On ne part pas de zéro, des dispositifs existent » rappelle Hélène Dang-Vu, citant l'exemple des ateliers développés dans les formations d'urbanisme, des dispositifs de validation des acquis des expériences, « façon de rendre compte des compétences des acteurs », des stages, des formations continues qui représentent des « moments riches pour les stagiaires mais aussi pour les enseignants, avec un apport de connaissances de terrain et un rappel des réalités et des difficultés », des événements culturels, des animations...

Enfin, Hélène Dang-Vu revient sur trois enjeux posés :

1. Le premier enjeu serait de valoriser ce qui existe. « Il y a une batterie d'outils et d'endroits où la coopération existe, mais ils ne sont pas assez valorisés, mis en visibilité, mis en récit. » Cette valorisation pourrait passer « par la proposition d'une politique qui coordonne et rend cohérentes toutes ces activités ».
2. Le deuxième enjeu consisterait à exploiter davantage certains sujets. Dans cette perspective, Hélène Dang-Vu insiste sur l'importance de travailler sur l'engagement sociétal des étudiants et de la communauté universitaire. « L'université n'est pas un équipement local, c'est un établissement dont l'activité et le rayonnement se déploie sur une échelle nationale voire internationale et il y a tension entre ces enjeux nationaux, internationaux et la nécessité de jouer son rôle d'acteur local », rappelle-t-elle. « Une façon d'en sortir serait de considérer que l'engagement sociétal fait

partie de l'apprentissage des étudiants ou de considérer que la responsabilité sociale et environnementale du campus dans son territoire peut être une vitrine pour l'université au plan international. »

3. Enfin, le troisième enjeu est celui des moyens. La chercheuse s'interroge sur la capacité des universités et des universitaires à changer d'échelle, à porter un modèle d'université plus engagée. « Il faut de l'investissement et un vrai positionnement politique d'établissement. Qui peut porter cet effort ? Les universitaires ne peuvent pas faire beaucoup plus, les universités sont confrontées à l'injonction d'être de plus en plus compétitives et attractives au plan international. Est-ce que c'est la priorité du gouvernement et de notre ministère de tutelle de faire des universités plus engagées localement ? », interroge-t-elle.

## LE LOGEMENT ET LA MOBILITÉ, ENJEUX ESSENTIELS EN RESSOURCES HUMAINES

**François Tavernier**, DGS de l'École Normale Supérieure (ENS) Paris-Saclay, anciennement ENS de Cachan, et vice-président de l'association des directeurs généraux des services des Etablissements de l'enseignement supérieur et de la recherche, souligne pour sa part l'enjeu de l'interconnaissance. « Depuis quelques années, beaucoup de DGS des Etablissements de l'ESR sont issus des collectivités territoriales. Il est important de faire savoir qu'il y a une administration dans les universités. À l'ENS Paris-Saclay nous avons 200 personnels administratifs et 250 enseignants ; l'Université Paris-Est Créteil, où j'exerçais précédemment, emploie 1000 personnels administratifs et 2500 enseignants. Il faut des structures pour faire tourner opérationnellement ces Etablissements et depuis dix ou quinze ans, nous constatons une montée en expertise. »

Concrètement, en ressources humaines, plusieurs enjeux s'avèrent importants en matière de synergies avec les collectivités, estime-t-il. À Saclay, pour recruter du personnel de catégorie B ou C, nous devons pouvoir apporter des réponses en matière de logement. Un autre enjeu est la mobilité professionnelle : « Le personnel de catégorie A est dans une logique de parcours ; il faudrait mettre en place des parcours de mobilité pour les personnels administratifs des collectivités territoriales vers l'université. »

Autre champ d'action conjuguée : la vie de campus et le patrimoine. Par exemple, « le campus urbain qui se crée à Saclay appellera des réponses dans le domaine de la prévention sur les conduites à risque, et dans le domaine de la médecine pour les étudiants. Les centres de santé sont difficiles à mettre en place et il doit y avoir des synergies possibles avec l'échelle locale. On devra aussi gérer les problématiques de cohabitation entre logements familiaux et vie étudiante ».

Par ailleurs, en termes techniques, le bâtiment de Saclay développe 65 000 m<sup>2</sup> conçus par Renzo Piano, avec des halles technologiques qui comportent des enjeux bâtimentaires, d'exploitation et maintenance extrêmement lourds et techniques. « Dans ce cadre, l'ENS est en train de structurer un système de gestion immobilière ambitieux qui n'a de sens qu'à l'échelle de Paris-Saclay articulé avec la ville, dans une logique smart city. »

Enfin, « les fonctions de développement sont un enjeu très fort : qui va s'en occuper ? » Du point de vue organisationnel, il faudrait structurer les fonctions administra-

tives du développement économique, commente le DGS. « C'est un métier ! Il ne s'agit pas que de la formulation de contrats de recherche. C'est un enjeu pour l'université d'accepter d'avoir des interlocuteurs dans les services — et pas qu'au niveau politique — capables de dialoguer avec les acteurs du développement économique. »

François Tavernier rappelle aussi l'importance des équipements partagés : l'ENS Cachan sera bientôt équipée d'un amphithéâtre de 500 places et d'un théâtre professionnel, ouverts à tous ceux qui veulent y organiser des événements.

## DES CHOIX POLITIQUES

**Dominique Giry**, président du Conseil de développement du Val de Marne et délégué général de la Conférence des projets de la Vallée scientifique de la Bièvre, relève la nécessité de pouvoir être, dans le partenariat villes/universités, « plus opérationnel ». Des questions restent posées, notamment celle des ressources. « Malgré les efforts de tout le monde, on voit les limites du système. Quand on cherche 15 M€ pour favoriser l'implantation d'un équipement qui peut faire levier pour la dynamique du campus santé de l'Université Paris-Saclay, c'est très difficile à trouver. » Dominique Giry relève un risque d'épuisement du modèle avec la rareté de la ressource financière publique et se demande quelles pourraient être les réponses.

**Thierry Mandon** observe que presque partout dans le monde l'université et la recherche sont financés par le secteur public. La priorité accordée au secteur est un choix politique. « Aujourd'hui, on manque d'argent, mais les besoins de l'ESR sont raisonnables, à hauteur d'un milliard d'euros par an pendant 5 ans ». À titre d'illustration, sur le dernier quinquennat, le Crédit impôt recherche (CIR) correspondait à une dépense de 3 Md€ en 2012 et 6,5 Md€ en 2017. « Nous avons besoin de financements publics et de choix politiques. Mais force est de constater que l'ESR n'est pas considérée comme la priorité des priorités. »

**Arthur Riedaker**, adjoint au maire d'Ivry-sur-Seine, administrateur de l'AVUF en charge du développement durable, rappelle aussi l'enjeu de la transformation énergétique et l'implication nécessaire des villes afin d'atteindre la neutralité carbone en 2050. « Pour les villes et les universités, il y a des axes de coopération intéressants sur le moyen et le long terme, à l'image du développement de réseaux de chaleur et de froid à Grenoble. Mais les Universités ne sont pas armées pour répondre aux besoins. »

Parmi les interventions de la salle, la problématique des villes sans université a également été soulevée, alors qu'il s'agit de pouvoir soutenir partout le développement de la culture scientifique.

« Il faut que ça vienne des territoires », commente **Thierry Mandon**. « D'abord, parce qu'ils ont besoin de prioriser ce qu'ils demandent à des acteurs qui ont déjà plein de missions et ensuite parce que c'est eux qui savent quelle est la priorité sociale dans leurs territoires : par exemple développer la culture scientifique, faire un effort sur telle ou telle catégorie, mettre en place des classes préparatoires pour les enfants en échec scolaire, développer

l'éducation populaire, l'université ouverte... Le mandat doit clairement être énoncé par l'acteur territorial au regard de son diagnostic social. Il faut une pression politique, avec deux ou trois objectifs clairs et précis, sinon la mécanique du quotidien reprend le dessus. »

En matière de coopération, il présente l'exemple de l'État du Massachusetts, qui organise tous les deux ans une réflexion sur les enjeux contemporains avec les membres du MIT. Elle permet d'identifier des axes d'application sur le territoire, devenant laboratoire d'expérimentation.

Après avoir remercié les participants, **Philippe Laurent**, maire de Sceaux et vice-président de l'AVUF, rebondit sur un sujet abordé par les intervenants : la réputation. Sceaux s'est « toujours tournée vers l'Enseignement supérieur et la Recherche, élément essentiel de son identité mais aussi de son attractivité ». Des collaborations et partenariats ont été mis en place avec l'Université ainsi qu'une politique active de présence des étudiants sur la ville, allant des projets tutorés menés par les étudiants de l'IUT à la création de 300 logements étudiants.

« Nous n'avons fait qu'effleurer le sujet, au cœur d'un enjeu hors normes », conclut **Jean-Yves Le Bouillonnet**, président de la Conférence territoriale des projets de la Vallée scientifique de la Bièvre. « Donner des compétences à quelqu'un ce n'est pas l'abandonner. Aujourd'hui, l'État s'exprime différemment, mais il doit être vigilant pour que la République soit présente partout. »

L'élu regrette des blocages au nom « d'un regard comptable et financier aberrant ». Il faudrait selon lui « davantage d'intelligence et de responsabilité de l'État pour accompagner ce qui ne dépend plus tout à fait de sa capacité de décider ». Jean-Yves Le Bouillonnet estime qu'« on aborde le CPER prochain dans un état catastrophique. L'État va chercher à imposer des choix aux universités, mais il faut fixer les processus de contributions ». Au même titre que l'État ne doit pas empêcher les collectivités locales de porter leurs stratégies, il en est de même pour les universités. « Si l'État nous prive des capacités de faire des choix budgétaires, il nous prive de notre capacité à être pleinement acteur, à nous engager dans des politiques. »

La Vallée scientifique de la Bièvre, au cœur de ce débat, a des relations privilégiées avec l'Université, rappelle Jean-Yves Le Bouillonnet. « Maintenant le vrai problème est d'ordonner, de contractualiser, de formaliser. Nous allons le tenter au niveau de la VSB ». Ce corpus devra cependant être plus imprégné dans la réalité de vie des habitants. « Avant, les élus avaient la compétence et l'expertise. Aujourd'hui, le chemin politique passe par le dialogue et parfois l'acceptation de propositions qui émanent des habitants. Ce n'est plus pareil, ni pour les villes ni pour les universités. »



Depuis 30 ans et l'acte 1 de la Décentralisation, les collectivités locales ont insufflé un nouvel élan aux territoires en France, dans leur diversité.

Depuis un peu plus de 10 ans et la loi d'autonomie des universités, celles-ci sont devenues bien plus que des opérateurs de formation supérieure et de recherche : des acteurs majeurs des dynamiques territoriales.

Dans un cas comme dans l'autre, ces prérogatives et ces responsabilités nouvelles se sont aussi traduites par un nouveau rapport avec les Services des Administrations centrales.

« L'adossement » à l'État a pris des formes différentes et cette évolution implique de retrouver les conditions d'un équilibre, durable et fécond. Ne serait-il pas dans l'invention d'une relation plus fusionnelle entre Ville et Université ?

## AVEC LA PARTICIPATION DE THIERRY MANDON

directeur général de la Cité  
du design de Saint-Étienne,  
ancien Secrétaire d'État en charge  
de l'Enseignement supérieur  
et de la Recherche

[lesentretiensdesceaux.fr](http://lesentretiensdesceaux.fr)



Les Entretiens de Sceaux sont coorganisés  
par la Conférence des projets  
de la Vallée Scientifique de la Bièvre  
et l'Association des Villes Universitaires  
de France (AVUF).



En partenariat avec la ville de Sceaux.

